

**BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE
DE RÉFÉRENCE**

2022- 2024

Le numérique au service de bibliothèques plus accessibles



médiathèque
DÉPARTEMENTALE

Nord
le Département est là —



PREMIÈRE PARTIE : LE CONTEXTE	7
A– LE DÉPARTEMENT DU NORD	8
I. L'INNOVATION, LES PUBLICS PRIORITAIRES ET LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS TERRITORIALES :	
UNE POLITIQUE CULTURELLE VOLONTARISTE VOTÉE LE 27 MAI 2017	8
II. POUR UN NORD DURABLE : DÉLIBÉRATION VOTÉE LE 28 SEPTEMBRE 2020	8
III. UNE DÉLIBÉRATION SUR L'INCLUSION NUMÉRIQUE DES NORDISTES VOTÉE LE 15 FÉVRIER 2021	9
B– LA MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE DU NORD (MDN)	10
I. UN MILLION TROIS CENT TRENTÉ MILLE (1 330 000) PERSONNES ONT FRÉQUENTÉ UNE BIBLIOTHÈQUE PARTENAIRE DE LA MDN EN 2019	10
II. UNE SEULE MDN, CINQ ÉQUIPES	10
III. ÉVOLUTION DES SERVICES DE LA MDN	12
a) LES ACTIONS CULTURELLES	13
b) LA FORMATION DES PARTENAIRES	13
c) LES PRÊTS	13
d) LES RÉSERVATIONS EN LIGNE	14
e) LA COMMUNICATION/NUMÉRIQUE	14
f) LES OUTILS NUMÉRIQUES	14
g) LE SERVICE CONSEIL	15
IV. LES ATTENTES DES PARTENAIRES DE LA MDN	15
C– LE SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE DÉVELOPPEMENT DE LA LECTURE PUBLIQUE (SDDLDP)	16
I. LA LUTTE CONTRE L'ILLECTRONISME	17
II. UNE RELATION RENOUVELÉE AVEC LES COLLECTIVITÉS : LES CONTRATS D'OBJECTIFS	17
DEUXIÈME PARTIE : LE DISPOSITIF BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE DE RÉFÉRENCE ..	19
A - TROIS AMBITIONS POUR AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ DES BIBLIOTHÈQUES	20
I. L'ACCÈS ÉQUITABLE AUX BIBLIOTHÈQUES POUR TOUS LES HABITANTS	21
1) 100 % DES BIBLIOTHÈQUES PARTENAIRES INFORMATISÉES	21
a) CONTEXTE	21
b) MISE EN OEUVRE DU PACK INFORMATISATION APRÈS SIGNATURE D'UN CONTRAT D'OBJECTIFS	22
c) BUDGET PRÉVISIONNEL	23
d) CALENDRIER	23
e) ÉVALUATION ANNUELLE	23
2) 100 % DES BIBLIOTHÉCAIRES MDN ET PARTENAIRES FORMÉS	24
a) CONTEXTE	24
b) PLAN DE FORMATION	24
c) BUDGET PRÉVISIONNEL : 39 093 €	25
d) CALENDRIER	26
e) ÉVALUATION ANNUELLE	26

II. L'ACCÈS À DE NOUVEAUX SERVICES NUMÉRIQUES POUR TOUS	27
1) 100 % DE L'OFFRE MDN ADAPTÉE AUX NOUVEAUX USAGES DE LA SOCIÉTÉ GRÂCE À LA DIGITALISATION.....	27
a) CONTEXTE	27
b) OBJECTIFS.....	29
c) FORMATS DES DIGITALISATIONS DE LA MDN	29
d) LISTE DES MATÉRIELS.....	30
e) BUDGET PRÉVISIONNEL	30
f) CALENDRIER.....	30
g) ÉVALUATION ANNUELLE.....	30
2) NOUVELLE COLLECTION NUMÉRIQUE 100% ACCESSIBLE.....	31
a) CONTEXTE	31
b) INTÉGRATION EN TROIS ÉTAPES : politique documentaire, sélection, médiation	31
c) BUDGET PRÉVISIONNEL : 200 000 €.....	32
d) CALENDRIER.....	33
e) ÉVALUATION ANNUELLE.....	33
III. L'ACCÈS À UNE OFFRE DE LECTURE PUBLIQUE DE QUALITÉ POUR TOUS LES PARTENAIRES DE LA MDN	34
1) UN PORTAIL ADAPTÉ AUX BESOINS DES USAGERS	34
a) CONTEXTE	34
b) AMÉLIORATION DE L'EXPÉRIENCE UTILISATEUR EN TROIS POINTS	34
c) BUDGET PRÉVISIONNEL : 10 254 €.....	35
d) CALENDRIER.....	35
e) ÉVALUATION ANNUELLE.....	35
2) UNE DENSIFICATION DU SERVICE DE PRÊT GRÂCE À L'IDENTIFICATION PAR FRÉQUENCE RADIO (RFID) ..	35
a) CONTEXTE	35
b) OBJECTIFS.....	35
c) TECHNOLOGIE RETENUE	36
d) BUDGET PRÉVISIONNEL : 394 327 €.....	36
e) CALENDRIER.....	36
f) ÉVALUATION ANNUELLE	37
3) UN LOGICIEL MÉTIER CONSOLIDÉ : RENOUVELLEMENT DU SIGB.....	37
a) OBJECTIFS.....	37
b) BUDGET PRÉVISIONNEL : 21 621 €.....	38
c) CALENDRIER.....	38
d) ÉVALUATION ANNUELLE.....	38
B - BUDGET PRÉVISIONNEL GLOBAL	38
C - CALENDRIER GÉNÉRAL D'EXÉCUTION	39
D - MÉTHODOLOGIE DE TRAVAIL.....	41
1) THÉMATIQUES DES GROUPES DE TRAVAIL.....	41
2) MÉTHODOLOGIE DES GROUPES DE TRAVAIL	42
3) ADAPTATION DE LA MÉTHODOLOGIE POUR L'APPLICATION DE BNR	42



L'équipe de la Médiathèque départementale du Nord tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui l'ont aidée à construire cet ambitieux projet : les collègues des bibliothèques départementales qui ont généreusement partagé leurs expériences, les bibliothécaires partenaires de la MdN qui ont exprimé leurs attentes, leurs besoins et partagé leurs connaissances, les collègues des services du Département qui ont apporté leur expertise dans leurs domaines de compétences respectifs, notre conseiller Livre et Lecture de la DRAC Hauts-de-France et les chargées de mission du Programme des Bibliothèques numériques de référence du Ministère de la Culture qui nous ont guidés dès la naissance du projet ainsi que la vice-présidente à la Culture et les directeurs du Département du Nord qui nous ont apporté leur soutien durant toute l'écriture du projet, un soutien essentiel à sa réussite.

Label Bibliothèque Numérique de Référence : Pour une médiathèque plus accessible

La Médiathèque départementale du Nord a inscrit dans son schéma de développement de la lecture publique (SDDL) 2021-2026, la volonté d'améliorer sa qualité de service, pour favoriser le développement de la lecture publique et l'accès à la culture dans le département du Nord.

En s'appuyant sur le programme Bibliothèque Numérique de Référence, la Médiathèque départementale du Nord propose d'accompagner individuellement chaque bibliothèque et réseau partenaires vers une offre numérique de qualité.

Initié en 2010 par le ministère de la Culture dans le cadre des 14 propositions pour le développement de la lecture, le programme des Bibliothèques numériques de référence (BNR) a « vocation à aider les collectivités territoriales à se doter d'infrastructures informatiques de haut niveau afin de proposer aux publics de leurs bibliothèques des collections et services numériques de premier plan ».

(Ministère de la Culture - Guide pratique programme des BNR)

La finalité du programme BNR de la Médiathèque départementale du Nord est une montée en gamme du service de lecture publique grâce au numérique, en veillant aux critères d'accessibilité, de développement durable, d'inclusion et de sobriété numérique des offres proposées aux partenaires de la MdN et à leurs usagers.

Conditions de réussite de la stratégie BNR :

- Consolidation du réseau Internet en lien avec la Direction des Systèmes d'Information du Département
- Réécriture du projet de service et redéploiement des missions et des profils de poste des agents de la MdN :
La Direction de la Modernisation et de l'Évaluation du Département du Nord accompagnera les agents de la MdN dans la conduite au changement.
Les missions seront retravaillées pour intégrer les enjeux du dispositif BNR dans les profils de poste.
Mise à jour de la politique documentaire : écriture d'une politique documentaire avec les bibliothécaires partenaires de la MdN intégrant les ressources numériques.
- Réaménagement des locaux, adaptation de la signalétique, réflexion sur le programme Services publics +

Le dossier Bibliothèque Numérique de Référence est conçu sur une période de trois ans, avec un bilan annuel.

Le budget prévisionnel est d'un montant total de 1 600 000 € HT.

PREMIÈRE PARTIE : LE CONTEXTE



A- LE DÉPARTEMENT DU NORD

Le département du Nord est le plus peuplé de France avec une population de **2,6 millions d'habitants** et **648 communes** réparties sur 6 arrondissements : arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe, de Cambrai, de Douai, de Dunkerque, de Lille et de Valenciennes.

Il s'agit d'un département jeune qui se caractérise par une **mixité de territoires ruraux et urbains** ainsi que de fortes **disparités sociales et territoriales**.

Pour répondre aux enjeux contemporains, des politiques ont été définies en faveur de la culture, du développement durable et de l'inclusion numérique des Nordistes.

I. L'INNOVATION, LES PUBLICS PRIORITAIRES ET LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS TERRITORIALES : UNE POLITIQUE CULTURELLE VOLONTARISTE VOTÉE LE 27 MAI 2017

- Soutenir l'**innovation culturelle** et les nouvelles formes d'accès à la culture en faisant émerger des projets innovants et en mettant en lumière les pratiques innovantes des acteurs culturels et des équipements départementaux
- **Réduire les inégalités territoriales** en ayant porté une attention particulière aux territoires ruraux et zones blanches en lien avec les communes et les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI)
- Agir en faveur des **publics prioritaires** grâce à des actions de médiation : collégiens, personnes en situation de handicap, personnes en insertion...

(Annexe 1 : Politique culturelle du Département 2017)

II. POUR UN NORD DURABLE : DÉLIBÉRATION VOTÉE LE 28 SEPTEMBRE 2020

En sa qualité de chef de file des solidarités territoriales et humaines, le Département a souhaité modifier ses propres pratiques en impulsant, facilitant et encourageant la mobilisation de l'ensemble des acteurs (agents, collectivités, citoyens, partenaires associatifs et entreprises) et leur transition vers des pratiques écologiques et solidaires, pour ainsi apporter une contribution à la définition d'un avenir durable pour le territoire du Nord. Au-delà d'une réponse à l'urgence des défis environnementaux, le Département voit dans la transition écologique et solidaire, un projet de société porteur de sens à même de transformer de manière positive les territoires et les modes de vie, de mobiliser et de rassembler les Nordistes.

Trois objectifs majeurs à horizon 2040 ont été fixés :

- la neutralité carbone pour le patrimoine et les activités départementales
- tendre vers la zéro artificialisation nette pour les opérations du Département hors voirie
- 10 % d'autonomie alimentaire des territoires du Nord.

Concrétisation de l'ambition inscrite dans la délibération cadre, le Conseil départemental a voté le 28 septembre 2020 le plan « Nord Durable », qui décline en 59 actions les 20 engagements adoptés en 2019 en matière d'Administration durable et de Politiques publiques départementales.

Ces actions illustrent la capacité du Département à construire au plus près des Nordistes, un Nord prenant sa part dans la nécessaire transition écologique.

Cette trajectoire s'appuie sur un objectif de fonctionnement de l'administration 100 % durable et la transformation en profondeur des politiques publiques en faveur des territoires.

En lien avec les politiques publiques menées dans le cadre de la délibération-cadre « Nord durable », l'Administration départementale se mobilise de manière volontariste et responsable autour de 10 engagements concrets. *(Annexe 2 : Les 10 engagements Nord Durable)*

Le Département s'engage vers une Administration durable, responsable et exemplaire.

Pour en savoir plus se référer à l'annexe 3 : Rapport 2021 sur la situation du Département du Nord en matière de développement durable- année de référence 2020_15/02/2021

III. UNE DÉLIBÉRATION SUR L'INCLUSION NUMÉRIQUE DES NORDISTES VOTÉE LE 15 FÉVRIER 2021

Le 18 décembre 2017, le Département du Nord votait un grand plan de transformation digitale de la collectivité. Celui-ci inclut :

- la dématérialisation des processus administratifs, indispensables à la mise en place de services en ligne (accès direct des citoyens aux dispositifs et prestations les concernant);
- la digitalisation des différents canaux, qu'il est possible de mettre en œuvre dans les relations des usagers avec l'Administration départementale.

Le Département du Nord souhaite aujourd'hui conforter son rôle en mobilisant ses moyens et compétences pour favoriser l'accès aux usages du numérique à tous les Nordistes, en lien avec l'Europe, l'État et les collectivités, notamment dans le cadre des stratégies nationales « prévention et lutte contre la pauvreté », « société numérique » et des Plans de relance. C'est en ce sens également que le Comité local en travail social et développement social du Nord anime une commission pluri-institutionnelle « Travail social et numérique ».

Fruit de travaux transversaux approfondis, le Département du Nord ordonne dans la délibération sur l'inclusion numérique des Nordistes, votée le 15 février 2021, une stratégie opérationnelle permettant de répondre à quatre enjeux essentiels :

- améliorer le service public dans une approche inclusive
- accompagner l'utilisateur dans ses démarches numériques
- rendre autonome les habitants dans les différents usages du numérique
- intégrer la trajectoire Nord durable

La stratégie d'inclusion numérique départementale se structure autour de trois grands axes :

- Accompagner et favoriser l'autonomie des usagers dans la transition numérique, notamment avec la délivrance de Pass numériques par les services départementaux et l'intégration des médiathèques du territoire en tant que relais d'inclusion numérique
- Développer une offre de services adaptée aux besoins actuels et futurs des usagers, notamment en soutenant l'économie circulaire du numérique tout en favorisant l'inclusion numérique
- Renforcer les compétences et les équipements des agents départementaux dans le domaine numérique, notamment en développant un programme de formations des agents départementaux

(Annexe 4 : Rapport stratégie d'inclusion numérique pour les Nordistes 15/02/2021)

Les politiques culturelles, d'inclusion numérique et de développement durable assoient les orientations stratégiques de la lecture publique et sont traduites dans le projet Bibliothèque Numérique de Référence.



B- LA MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE DU NORD (MDN)

Le lancement du dispositif Bibliothèque Numérique de Référence en 2022 ponctue quarante ans d'activités sur le territoire du Nord et frontalier.

I. UN MILLION TROIS CENT TRENTE MILLE (1 330 000) PERSONNES ONT FRÉQUENTÉ UNE BIBLIOTHÈQUE PARTENAIRE DE LA MDN EN 2019

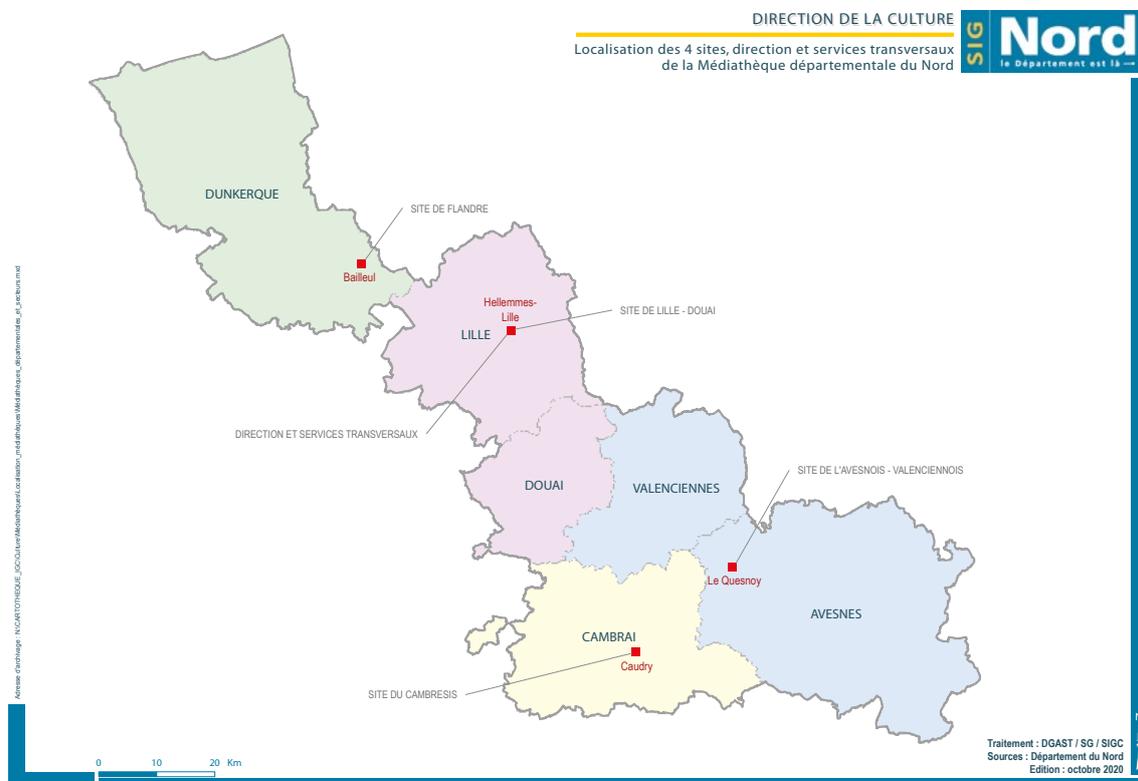
En 1982, la Bibliothèque Centrale de Prêt (actuelle MdN) basée à Lille comptait 6 agents sillonnant en bibliobus le département du Nord pour effectuer des prêts de livres à 144 communes.

Aujourd'hui, la MdN est implantée sur quatre sites répartis du nord au sud du département, 73 agents desservent 346 communes apportant des documents et du conseil, de l'accompagnement technique, des actions culturelles et de la formation.

Ils favorisent les partenariats, la mise en réseau et la professionnalisation des bibliothécaires.

1 330 000 personnes ont fréquenté une bibliothèque partenaire de la MdN en 2019.

Répartition des quatre sites MdN sur le département du Nord :



II. UNE SEULE MDN, CINQ ÉQUIPES

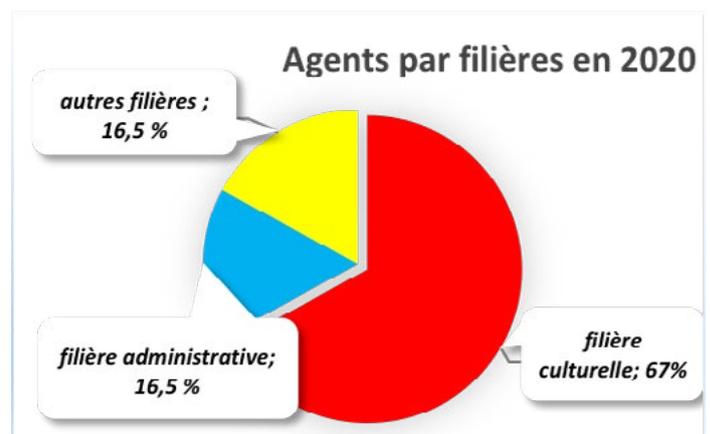
Pour desservir les six arrondissements du Nord, la MdN s'est structurée en cinq équipes réparties à Bailleul, Caudry, Hellemmes, Le Quesnoy, comptant une équipe support pour l'administration générale, la comptabilité, l'accessibilité, la communication, le numérique, l'évaluation, la formation et l'action culturelle.

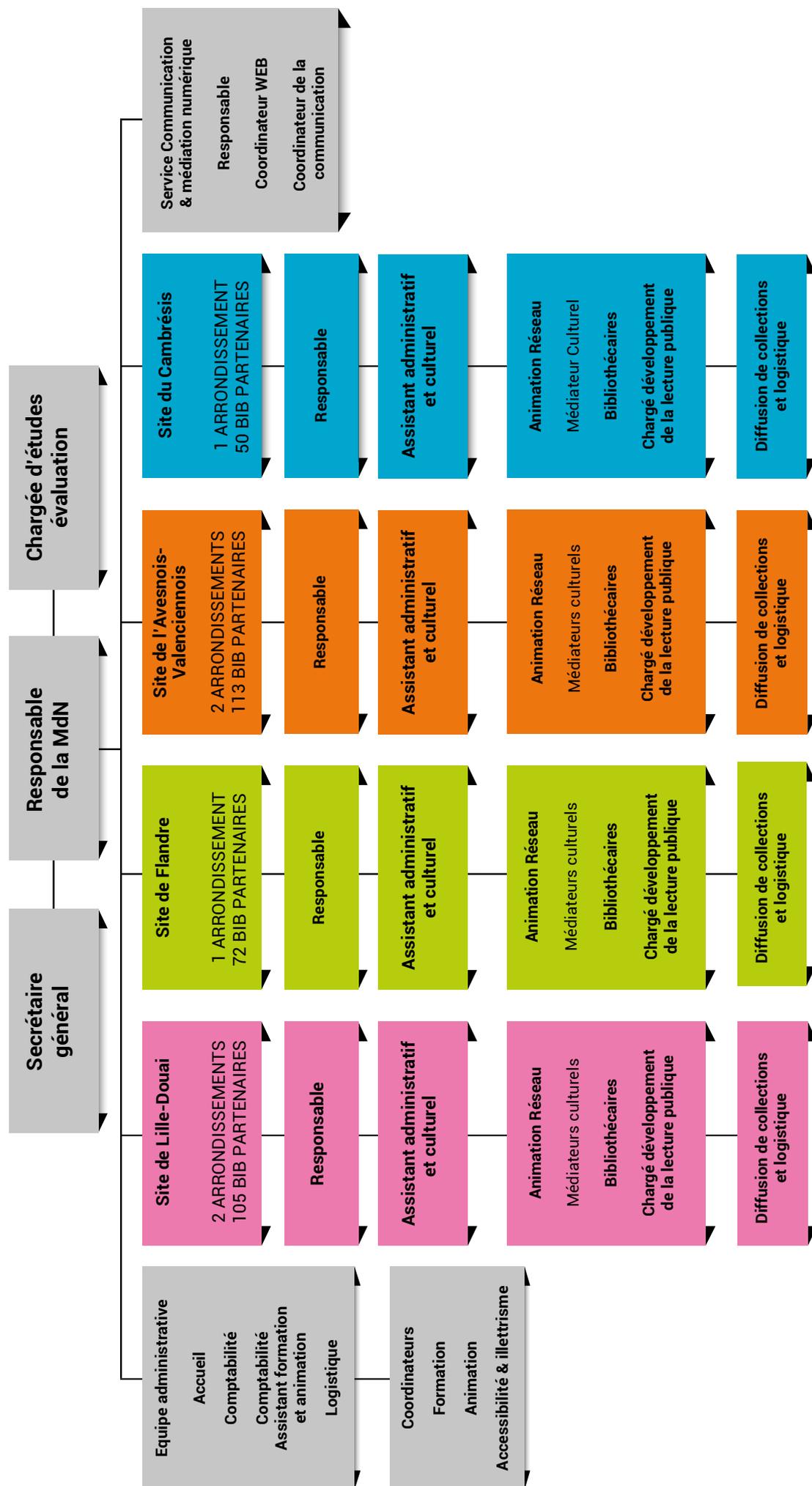
Équipement culturel, la filière culturelle est la plus représentée avec 67 % des effectifs.

16,5 %, de l'effectif est issu de filières différentes : technique, sociale et animation.

La filière administrative est composée de 16,5 % des agents.

47 % des agents sont en catégorie B, 32 % en C et 22 % en A.





III. ÉVOLUTION DES SERVICES DE LA MDN

La MdN accompagne les grandes stratégies départementales sur le territoire, en développant des partenariats de proximité avec les acteurs du monde social, éducatif et associatif. Elle participe aux projets d'évolution ou de création de bibliothèque.

Les bibliothèques d'aujourd'hui offrent plus que des documents. Elles offrent un lieu où vivre ensemble, expérimenter ensemble, apprendre ensemble. Il s'agit de travailler l'accueil, l'aménagement des espaces, des collections et des horaires.

Donner un accès de base au numérique est essentiel.

Une adaptation du fonctionnement de la MdN a été nécessaire, en particulier suite à l'arrêt des bibliobus en 2015.

Après 5 ans d'évaluation d'un nouveau mode de fonctionnement sans bibliobus, service de proximité par excellence, le bilan aboutit à une perte de contacts avec certains territoires et un éloignement des services de la MdN.

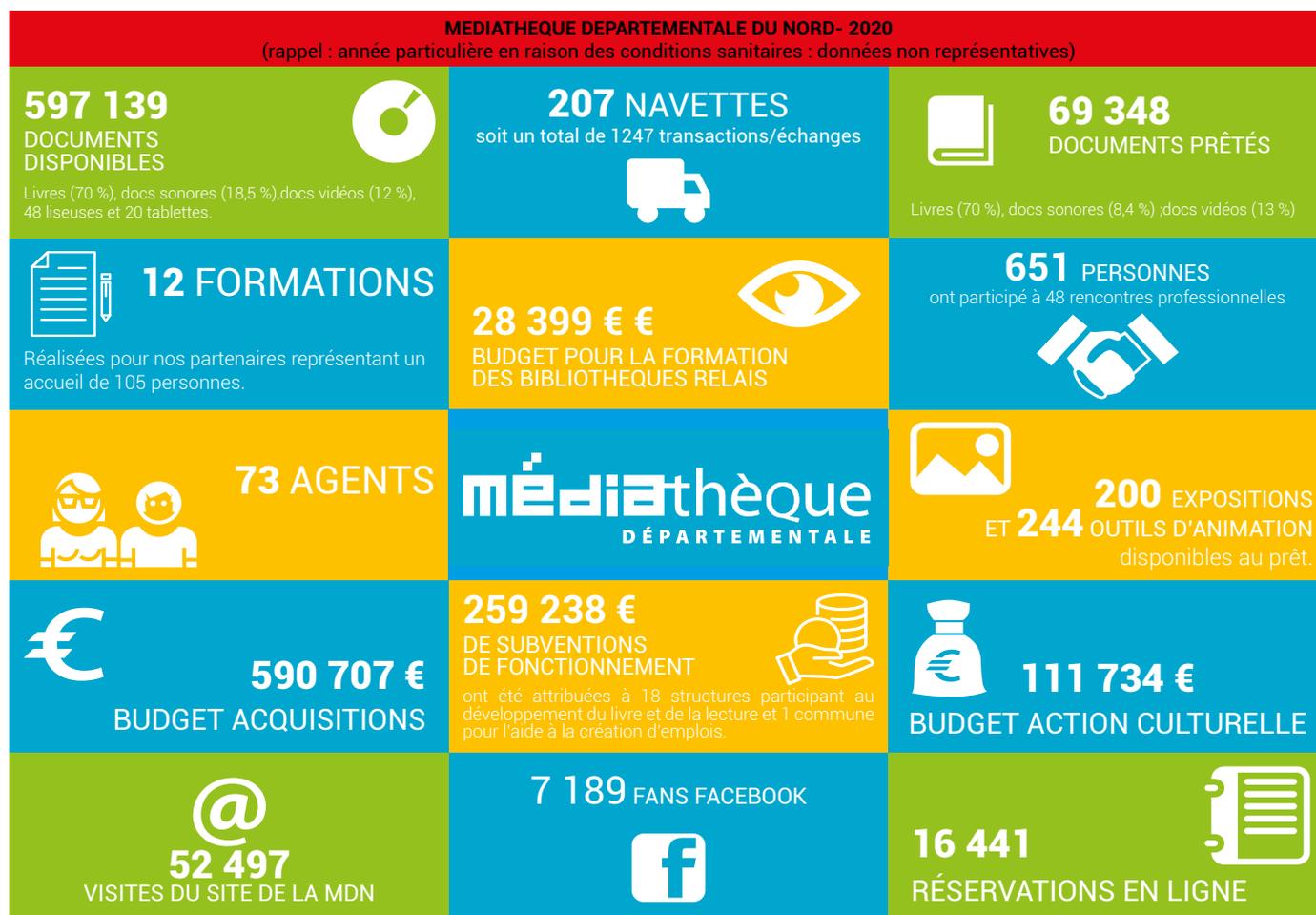
Ne plus aller sur les territoires a entraîné un manque de visibilité pour nos partenaires et une perte de prêts de documents de 38%.

Les bibliothèques les plus enclavées et les moins qualifiées se sont repliées et n'ont pas pu offrir de nouveaux types de services, adaptés aux nouveaux usages de la population.

Il est par conséquent essentiel pour la MdN de se repositionner dans les territoires pour accompagner la mise en réseau des communes, en développant de nouvelles formes de médiathèques qui reposent sur des dispositifs d'aides, financières notamment, volontaristes.

La Médiathèque départementale s'inscrit dans une démarche de développement de territoire le plus égalitaire possible. Offrir plus à ceux qui ont le moins.

L'activité de la MdN en 2020 et 2021 a été marquée par la crise sanitaire obligeant les équipes à repenser leurs missions et à s'adapter. Des actions en ligne se sont substituées au format présentiel pour maintenir un service public de qualité, quand cela a été réalisable.



➤ LES DIFFÉRENTS SERVICES

a) LES ACTIONS CULTURELLES

835 personnes contre 4014 en 2019 ont ainsi participé aux 48 actions (130 en 2019) organisées par la MdN. Cette forte baisse de fréquentation (- 79 %) est liée aux conditions sanitaires. La majorité des actions ont été annulées.

10 offices (21 en 2019) ont été organisés rassemblant 109 participants (234 en 2019), soit une moyenne de 11 personnes, principalement des agents (65 %).

L'office BD a connu un certain succès en visioconférence en 2020 et 2021, il y a eu plus de participants que les années précédentes en présentiel les années précédentes. Celui de novembre 2020 (3^{ème} confinement) a accueilli 21 participants.

b) LA FORMATION DES PARTENAIRES

Un taux de réalisation de 30% avec 12 formations réalisées pour nos partenaires sur 43 programmées représentant un accueil de 105 personnes (83 salariés et 22 bénévoles). 6 formations ont pu être maintenues grâce au distanciel.



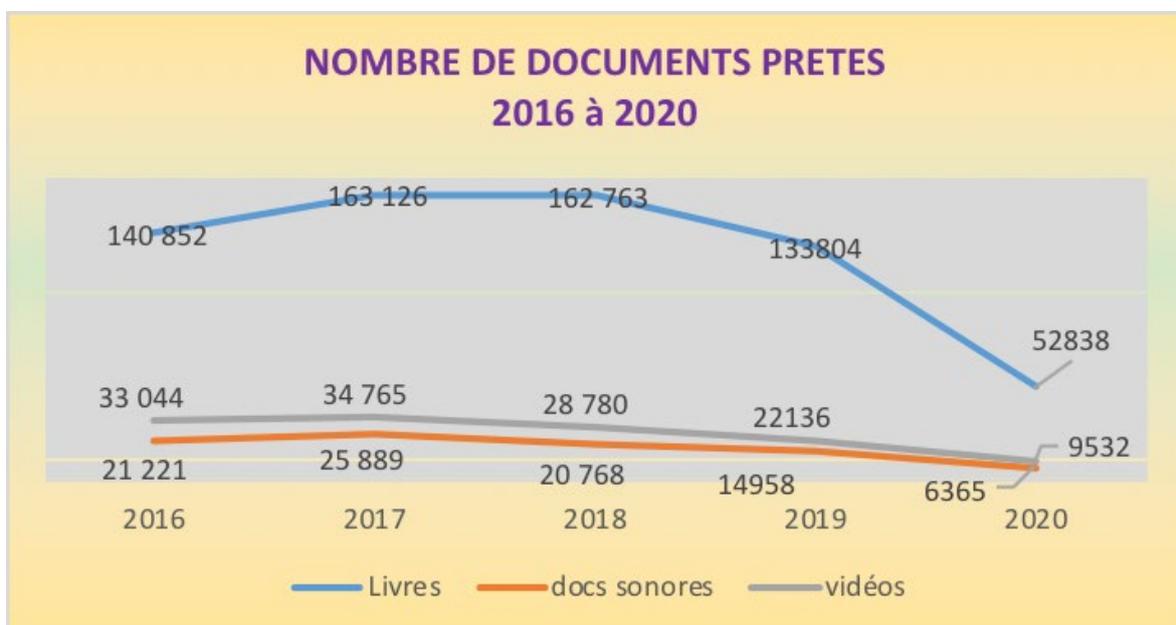
c) LES PRÊTS

Baisse des documents prêtés en raison des confinements successifs : 69 348 prêts. Soit, pour l'ensemble des supports (livres, sono, vidéo), une chute importante :

- 60 % pour les livres,
- 57 % pour la vidéo et la sono.

Un « clique et collecte » a été mis en place suite au confinement.

La baisse des prêts est significative depuis 2019. En 2022, la politique documentaire partagée avec les partenaires, incluant les ressources numériques, sera un outil stratégique du dispositif BNR pour comprendre et inverser la courbe.



d) LES RÉSERVATIONS EN LIGNE

Les bénéficiaires des prêts MdN s'approprient de plus en plus le service de réservations en ligne. + 18% entre 2016 et 2019.

Le programme BNR pourra développer cet usage en déployant l'identification par fréquence radio (RFID) améliorant le taux de documents trouvés en magasin et augmentant les services à l'utilisateur à partir du portail.



e) LA COMMUNICATION/NUMÉRIQUE



Les visites du site Internet continuent de progresser : + 6716 visites supplémentaires en 1 an soit + 15 %.

La refonte du site en 2019 et le confinement en mars 2020 durant lequel les agents de la MdN ont davantage communiqué sur le portail et les partenaires s'y étant plus souvent référés, sont des éléments expliquant cette nette progression.

52 497 visites du site de la MdN ; 7 189 fans de la page Facebook et 684 membres du groupe Facebook ; 1 083 abonnés Twitter ; 564 abonnés Instagram (115 publications d'avril à août 2020) ; 435 followers sur la plateforme musicale Deezer.

Le dispositif BNR va permettre une montée en puissance de ces canaux de communication en développant les contenus, le nombre de contributeurs et en rédigeant une charte éditoriale.

f) LES OUTILS NUMÉRIQUES

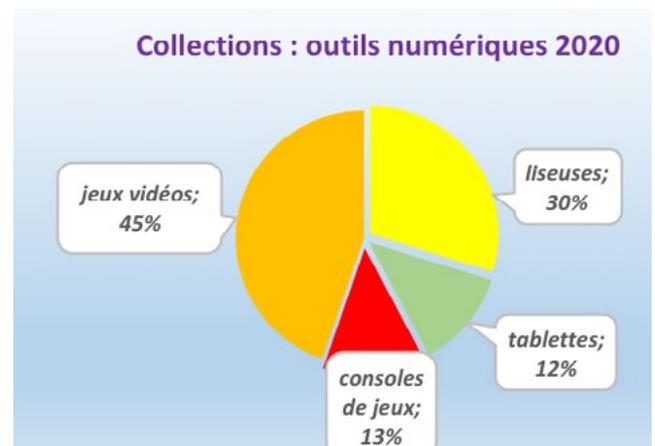
Les outils numériques de la MdN sont principalement des outils d'animation prêtés aux partenaires dans le cadre d'une découverte et prise en main de l'outil ou d'animations réalisées dans les bibliothèques du réseau de la MdN.

30 % des outils numériques mis à disposition de nos partenaires sont des liseuses. Toutefois celles-ci ne sont pas alimentées, par la MdN, en ressources électroniques (pas d'achat depuis plusieurs années).

Les tablettes (12%) sont disponibles pour la formation et l'action culturelle..

13% sont des consoles de jeux vidéo.

Les jeux vidéo sont répartis entre les consoles et les tablettes.

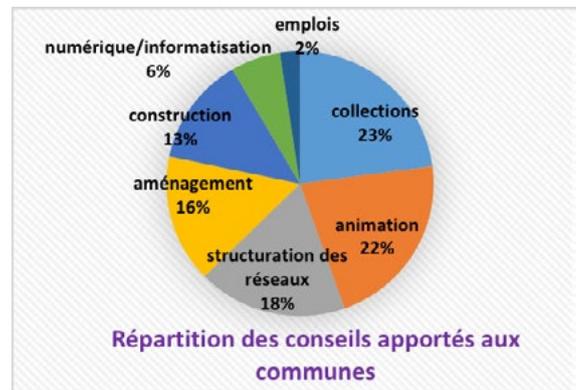


g) LE SERVICE CONSEIL

Seuls les déplacements pour délivrer les conseils sont comptabilisés dans ces données. Ni les appels téléphoniques ni les mails n'apparaissent.

96 communes ont été conseillées en 2019 à propos des collections, de l'animation, de la structuration des réseaux, de l'aménagement, de la construction, du numérique, de l'informatisation et des emplois.

Le conseil est un service important de la MdN. Il est un axe de l'amélioration de la relation à l'utilisateur grâce au numérique.



Ces données sont issues du rapport d'activité 2020 de la MdN.

(Annexe 5 : Bilan 2020 MdN)

Dans un contexte d'évolution technique et technologique et pour préparer la rédaction du schéma départemental de développement de la lecture publique, la MdN a sollicité ses 400 partenaires (bibliothèques, associations, centres sociaux, relais assistant.e.s maternel.le.s...) afin d'évaluer les services départementaux et de tracer les contours de l'offre attendue.

IV. LES ATTENTES DES PARTENAIRES DE LA MDN

Menée en 2018, l'enquête de satisfaction a permis d'apprécier les besoins et les demandes des bibliothécaires du réseau MdN. 227 partenaires ont répondu : 76% travaillent en bibliothèques et 24 % proviennent de structures différentes (relais assistants maternels, centres sociaux etc.)

Ils souhaitent :

« un accès simplifié aux services » et « des formations dans le domaine du numérique ». Également, gérer leurs prêts avec « plus de souplesse : avoir accès à l'ensemble du catalogue, que soit proposé davantage de filtres sur le catalogue. »

Les partenaires veulent être livrés plus, rendre plus, plus souvent, plus facilement.

(Annexe 6 : Enquête de satisfaction 2018).



C- LE SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE DÉVELOPPEMENT DE LA LECTURE PUBLIQUE (SDDL P)

Le Schéma départemental de développement de la lecture publique adopté le 14 décembre 2020 a pour vocation de proposer à chaque Nordiste un accès à une offre de lecture publique plurielle, de qualité, quel que soit son lieu de vie.

Le SDDL P souhaite inciter les bibliothèques à coopérer, faire du lien entre le social, l'éducatif et le culturel, veiller à un égal accès aux médiathèques, rendre visible l'action des bibliothèques et lutter contre l'illettrisme et l'illectronisme.

Dans un environnement qui a considérablement évolué, face aux enjeux auxquels les médiathèques sont confrontées, la Médiathèque départementale du Nord adapte sa stratégie.

Repenser sa raison d'exister, la traduire en actions et les mettre en œuvre, tels sont les objectifs du Schéma départemental de développement de la lecture publique de la Médiathèque départementale du Nord pour les années 2021-2026.

Ce schéma permet de définir :

- La vocation et le développement de la MdN, la politique globale et les grandes orientations stratégiques à mener
- Le rôle de la MdN dans son environnement et sa place à l'échelle locale, nationale voire transfrontalière
- Les évolutions des politiques et dispositifs, et de proposer des actions prioritaires

Il est également un outil de dialogue et de négociation des moyens nécessaires à sa mise en œuvre et un instrument d'évaluation des projets.

Enfin, le SDDL P est la base du projet de service, il donne du sens commun aux équipes et permet la redéfinition des missions de chacun.

(Annexe 7 : SDDL P 2020).

Schéma Départemental de Développement de la lecture Publique



Plusieurs outils sont mobilisés pour mettre en œuvre ces orientations. Nous pouvons citer le Contrat départemental lecture itinérance (CDLI), les contrats d'objectifs et le dispositif Bibliothèque Numérique de Référence (BNR).

I. LA LUTTE CONTRE L'ILLECTRONISME

Le Contrat départemental lecture itinérance comporte plusieurs fiches actions dont quatre concernent la lutte contre la fracture numérique, l'éducation aux médias, à l'information et à la liberté d'expression, la communication ou l'édition numérique accessibles. Ces enjeux sont intégrés dans les missions de lecture publique.

Pour se saisir de ces problématiques, conférences, ateliers et outils sont mis en place durant les trois prochaines années pour les agents de la MdN et les partenaires notamment les bibliothécaires et les documentalistes.
(Annexe 8 : CDLI 2021)

La délibération du 15 février 2021 sur l'inclusion numérique des Nordistes positionne les médiathèques comme des lieux d'inclusion numérique, développe l'accessibilité des sites Internet départementaux et prévoit de renforcer les compétences informatiques de ses agents. Un partenariat avec le hub numérique inclusif régional « Les Assembleurs » se construit pour élaborer une cartographie des bibliothèques ressources.
(Annexe 4)

II. UNE RELATION RENOUVELÉE AVEC LES COLLECTIVITÉS : LES CONTRATS D'OBJECTIFS

Les contrats d'objectifs vont permettre aux communes, groupements de communes et intercommunalités de formaliser leurs besoins et attentes pour rendre aux habitants un service de lecture publique satisfaisant.

D'une durée de trois ans, ces contrats d'objectifs seront le fruit d'un diagnostic réalisé entre les acteurs des communes ou groupements de communes et les agents de la Médiathèque départementale du Nord.
(Annexe 9 : Contrats d'objectifs)



DEUXIÈME PARTIE :

LE DISPOSITIF BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE DE RÉFÉRENCE



LE DISPOSITIF BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE DE RÉFÉRENCE POUR UNE MÉDIATHÈQUE PLUS ACCESSIBLE

L'engagement de la MdN dans l'obtention du label Bibliothèque Numérique de Référence était nécessaire pour intégrer les enjeux numériques dans le service de lecture publique.

Après le premier confinement, les attentes du label BNR se sont cristallisées autour d'un autre besoin : l'accessibilité.

Des solutions numériques permettent d'élargir l'accès aux services proposés par les bibliothèques publiques dont ceux de la Médiathèque départementale du Nord.

Forte de son expérience de terrain, à l'écoute de ses agents et de ses partenaires, la Médiathèque départementale a fait le choix d'accompagner les équipes à chaque étape du processus BNR.

Chaque axe BNR sous-tend une démarche d'accompagnement de la MdN de ses agents et de ses partenaires, sous forme de rencontres, d'ateliers, de conférences, de formations.

Les usagers des bibliothèques partenaires doivent avoir un égal accès aux services numériques proposés dans le cadre de BNR.

A - TROIS AMBITIONS POUR AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ DES BIBLIOTHÈQUES

1. L'ACCÈS ÉQUITABLE AUX BIBLIOTHÈQUES POUR TOUS LES HABITANTS
2. L'ACCÈS À DE NOUVEAUX SERVICES NUMÉRIQUES POUR TOUS
3. L'ACCÈS À UNE OFFRE DE LECTURE PUBLIQUE DE QUALITÉ POUR TOUS LES PARTENAIRES DE LA MDN



I. L'ACCÈS ÉQUITABLE AUX BIBLIOTHÈQUES POUR TOUS LES HABITANTS

1) 100 % DES BIBLIOTHÈQUES PARTENAIRES INFORMATISÉES AVEC LE DÉPLOIEMENT DU PACK INFORMATISATION

a) CONTEXTE

Le département du Nord compte 648 communes. La MdN est partenaire de 345 bibliothèques soit 53 % des communes du Nord.

- 126 de ces bibliothèques ne sont pas dotées d'un logiciel de gestion informatisée de la bibliothèque, ce qui représente 37% d'entre elles.
- 70% des établissements ne proposent pas d'accès WIFI au public.
- 85% n'ont pas d'offres numériques.
- Moins d'une bibliothèque sur deux propose à ses usagers un accès en ligne vers le catalogue de ses collections.
- Un peu plus d'un tiers des structures a un site Internet dédié à l'activité de la bibliothèque.

(Données issues des rapports d'activité de l'année 2019 du Ministère de la Culture)

Activité des bibliothèques partenaires de la MdN :

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ANNÉE 2019

53 % des communes du Nord partenaires avec la MdN

345 COMMUNES



13 HEURES D'OUVERTURE PAR SEMAINE EN MOYENNE

2147

PERSONNES PARTICIPENT AU FONCTIONNEMENT DES BIBLIOTHÈQUES

1656 bénévoles - 491 salariés



63 %
BIBLIOTHÈQUES INFORMATISÉES

soit 219 bibliothèques



14,2 %
DE LA POPULATION DESSERVIE
133 410 inscrits en bibliothèque



29%
proposent un accès WIFI
Soit 101 bibliothèques

37%
ont un site internet

soit 129 bibliothèques



15%
PROPOSENT DES RESSOURCES NUMÉRIQUES

soient 52 bibliothèques



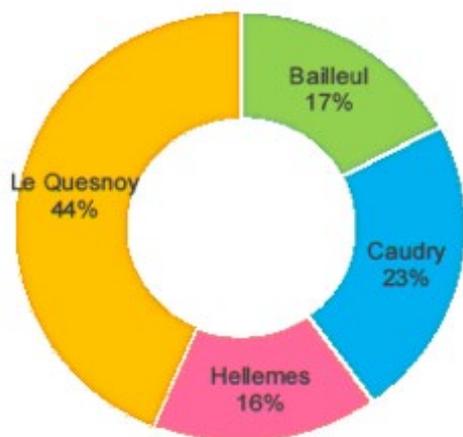
46%
ont leur catalogue en ligne
soit 158 bibliothèques



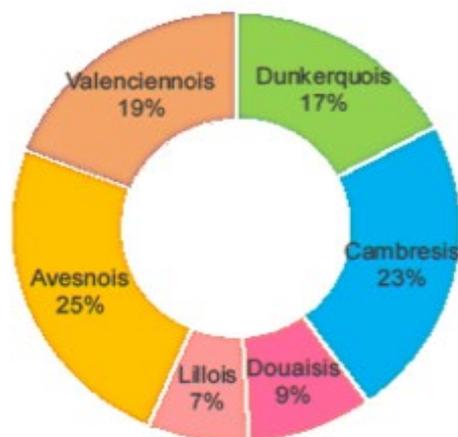
Nous avons constaté que près de la moitié des bibliothèques non informatisées se situent dans les zones rurales du département du Nord, notamment les arrondissements de l'Avesnois et du Cambrésis.

INFORMATISATION : ÉTAT DES LIEUX DES BIBLIOTHEQUES PARTENAIRES NON INFORMATISEES (chiffres Rapport annuel 2019)

RÉPARTITION PAR SITE



RÉPARTITION PAR ARRONDISSEMENT



→ LE DÉPARTEMENT EST LÀ !

La bibliothèque répond à des enjeux sociaux, éducatifs et culturels : l'informatisation d'une bibliothèque doit permettre un accès public à Internet, une aide à l'appropriation informatique et numérique mais aussi la diffusion de médias culturels numériques (littérature, cinéma, autoformation, musique, jeux vidéo...).

Lorsque la gestion de la bibliothèque est manuelle, c'est-à-dire une gestion des emprunts et des inscriptions avec des fiches papier ou sur tableur, il n'est pas possible d'offrir de nouveaux services aux habitants tels qu'accéder au catalogue à distance, faire des réservations, des prolongations de prêt, se connecter à son compte usager, réaliser un emprunt plus rapide ou effectuer un retour 24h/24, 7j/7 et anonyme avec l'identification par fréquence radio (RFID).

De plus, la MdN souhaite que les partenaires aient accès plus facilement à ses services grâce au numérique. Pour garantir cet accès, les bibliothèques partenaires devront être informatisées et les bibliothécaires formés.

Le dispositif BNR est un levier pour que les services des bibliothèques du territoire s'adaptent à l'évolution de la société et, notamment, à la dématérialisation des démarches administratives.

b) MISE EN OEUVRE DU PACK INFORMATISATION APRÈS SIGNATURE D'UN CONTRAT D'OBJECTIFS

Le Département du Nord met en œuvre un plan d'incitation à l'informatisation des bibliothèques partenaires de la MdN en déployant un pack informatisation qui comprend :

☒ UN ACCOMPAGNEMENT EN INGÉNIERIE DE LA MDN ESTIMÉ ENTRE 25 ET 40 JOURS RÉPARTIS SUR UN AN, PORTÉ PAR UNE ÉQUIPE PROJET PLURIDISCIPLINAIRE :

- Un chargé de développement en lecture publique en lien avec le responsable territorial, pour établir un diagnostic, identifier les besoins, définir la stratégie, construire le cahier des charges, etc.
- Un bibliothécaire-acquéreur pour le désherbage, l'équipement et l'intégration des collections physiques dans la base SIGB ainsi que pour l'intégration et la médiation des ressources numériques.
- Un logisticien pour la gestion physique des collections et l'aide informatique de proximité (intégration d'un panier de notices...)

☒ UNE SUBVENTION DE 50 % MINIMUM À 80 % MAXIMUM SUR LES CRÉDITS DU DÉPARTEMENT POUR FINANCER :

- Les composants matériels et logiciels (en adéquation avec les contrats d'objectifs) : SIGB, portail Web, ordinateur professionnel, ordinateur public, imprimante-scanner en accès libre, lecteur à code-barres
- Les prestations d'étude et de faisabilité
- Les prestations de gestion et de suivi de projet
- Les prestations de migration des données
- Les prestations d'installation
- Les prestations de formation

La subvention ne prend pas en charge les prestations relevant du fonctionnement : la maintenance à partir de l'année N+1, l'abonnement Internet, les consommables nécessaires à l'informatisation : cartouches d'encre, éticotes, code-barres ou cartes de lecteur.

☒ UN CYCLE DE FORMATIONS INITIALE ET CONTINUE BÂTI LORS DU DIAGNOSTIC COMPRENANT :

- Des apports théoriques sur le numérique (vocabulaire)
- Des ateliers de formations techniques à l'informatique (déploiement des solutions informatiques)
- Des formations sur la médiation numérique
- Un accès à une communauté d'échange et d'entraide constituée des partenaires et des agents MdN autour de ces sujets (groupe Facebook)

c) BUDGET PRÉVISIONNEL

Établi sur la base du coût moyen d'une informatisation selon le nombre d'habitants de la commune ou groupement de communes, le taux de subvention varie entre 50% à 80% selon des critères de bonification.

- L'informatisation des 126 bibliothèques partenaires subventionnée à 80% représente pour le budget du Département une enveloppe globale de 713 000 €
- En 2022, après signature des contrats d'objectifs, treize communes sont des candidates potentielles au déploiement du pack informatisation, ce qui représente un budget de 74 400€ si la subvention atteint 80%

d) CALENDRIER

2021 : Présentation progressive des contrats d'objectifs aux communes, aux groupements de communes et aux intercommunalités

2022 : Déploiement du pack informatisation avec les collectivités signataires et ajustement

2023 et suivantes : Déploiement du pack pour atteindre les 100% de bibliothèques partenaires informatisées

e) ÉVALUATION ANNUELLE

Nombre de bibliothèques partenaires informatisées. Taux d'utilisation des services numériques de la MdN

2) 100 % DES BIBLIOTHÉCAIRES MDN ET PARTENAIRES FORMÉS

a) CONTEXTE

Le télétravail imposé par la crise sanitaire a révélé les disparités des compétences informatiques et numériques des agents. Rapidement bien dotés en matériel par le Département, il a fallu prendre en main ces nouveaux outils et établir de nouvelles formes de communication avec les bibliothécaires partenaires.

La communication numérique des agents de la MdN s'est renforcée avec le premier confinement et la crise sanitaire en terme de contenus produits et partagés (rôle bibliothéconomique « coups de cœur »), d'informations fiables diffusées (figure de l'institution Département) et de re-création de lien (« être là » : offices en distanciel) :

- Maintien de l'action nationale *BD 2020* avec #QuandlaBDfaitdelarésistanceauvirus : une à deux fois par semaine, une BD ou une application sur la BD était présentée
- Les applications, sites Internet, plateformes de streaming ont fait leur entrée aux côtés des traditionnels coups de cœur
- Les photos décalées des agents de la MdN ont permis également de remettre de « l'humain » derrière les écrans et la distance : #LaMdNestLà !

<https://www.facebook.com/mediathequedunord/photos/2695117103933109>

<https://www.facebook.com/mediathequedunord/photos/2695110103933809>

<https://mediathequedepartementale.lenord.fr/le-reseau/du-neuf-dans-le-reseau/departement-hors-departement/3506-qui-suis-je-2>

La formation au numérique sera la colonne vertébrale du projet BNR.

Pour atteindre ses objectifs, la Médiathèque départementale doit avancer simultanément sur deux fronts : la formation de ses agents et celle de ses partenaires, des plus aguerris aux plus éloignés du numérique. Le plan de formation est pensé à la fois en interne et à destination des partenaires.

Il comprend :

- L'acquisition d'un socle commun de connaissances numériques
- La compréhension des enjeux et la maîtrise des codes du numérique
- La manipulation des outils
- La médiation en direction des usagers

Les enjeux concernant l'illectronisme, l'éducation aux médias, à l'information et à la liberté d'expression ainsi que ceux sur la communication et l'édition numérique accessibles sont pris en charge par le Contrat départemental lecture itinérance soutenu par l'État et mis en œuvre de 2021 à 2025.

(Annexe 8 : CDLI 2021)

b) PLAN DE FORMATION

✉ 100% DES AGENTS MDN FORMÉS POUR ACCOMPAGNER 100% DES PARTENAIRES DE LA MDN

Étape 1 : évaluation des compétences de chaque agent dans les domaines informatiques et numériques. Dès le mois de juin 2021, les 73 agents de la MdN ont expérimenté la plateforme d'autoévaluation PIX, déployée dans le cadre de la Délibération sur l'inclusion numérique (Annexe 4).

La solution Pix étant adaptable aux besoins des structures, il est envisagé d'en proposer une version pour les bibliothécaires partenaires de la MdN.

Étape 2 : offre de formations permettant d'améliorer ou de consolider les compétences informatiques.

Étape 3 : accompagnement dans la conduite au changement.

Dès septembre 2021, la Direction de la Modernisation et de l'Évaluation du Département du Nord accompagnera les agents de la MdN sur les transformations induites par le numérique dans leurs missions.

Étape 4 : chaque profil de poste aura un éventail de formations pour s'approprier les outils propres à son métier : la mise en œuvre de la RFID, l'encodage, la sélection, l'acquisition, la promotion des ressources numériques, l'intégration au portail, l'administration du portail, certification Opquast « Maîtrise de la qualité en projet Web » et les contributions, l'administration de la nouvelle version du logiciel métier, la pratique audiovisuelle : filmer, monter, interviewer, animer un événement à distance, connaître le cadre juridique afférent...

En 2025, 100% des agents de la MdN seront à l'aise avec l'informatique.

☒ UNE OFFRE DE FORMATIONS 100% NUMÉRIQUE POUR LES PARTENAIRES DE LA MDN

Des formations seront proposées pour les partenaires à chaque étape de BNR :

Étape 1 : formation d'une journée « découverte de la culture numérique ». Logiciel libre, projet collaboratif, RGPD, littérature (1984 d'Orwell), transhumanisme de Google : le numérique n'est pas que de la technique, c'est aussi une culture qui s'inscrit dans plusieurs champs disciplinaires, l'histoire, l'économie, la politique, la sociologie, la philosophie... Il est important d'appréhender les contours de cette culture et de créer du commun entre les bibliothécaires MdN et les bibliothécaires partenaires. Apprendre ensemble pour s'approprier le numérique et le mettre au service de la lecture publique.

Étape 2 : auto-évaluation des compétences informatiques et proposition de formations

Étape 3 : avec le pack informatisation : cycle de formations initiale et continue sur le vocabulaire bibliothéconomique, la prise en main du SIGB, son utilisation

Étape 4 : un accompagnement aux nouveaux services induits par la technologie RFID (prêt et retour automatisés) et sur le portail (bibliothèque numérique, actions digitalisées, inscription et réservation en ligne)

Étape 5 : formation à la médiation numérique

Ces formations sont envisagées sous forme de conférences, journées d'étude, ateliers thématiques. Elles ont vocation à être pérennisées et seront intégrées au [catalogue de formations élaboré par la Médiathèque départementale du Nord](#).

☒ Tout au long de la labellisation BNR :

Étape 1 : mise en place d'une veille et partage des pratiques numériques sous forme de cafés numériques hybrides (distanciel et/ou présentiel) pour les agents de la MdN et les partenaires.

Étape 2 : création de documents pédagogiques/tutos synthèses déposés en ligne pour les agents de la MdN et les partenaires.

c) BUDGET PRÉVISIONNEL : 39 093 €

- Se sentir à l'aise avec l'informatique : services du Département pour agents MdN / PIX pour partenaires (non chiffré)
- Accompagnement au changement : service du Département pour agents MdN
- Formation logiciel métier SIGB - agents MdN : 18 125,40 €
- Formation administration du portail - agents MdN : 1 419,60 €
- Certification bonnes pratiques du Web « Opquast » - agents MdN : 7 200 €
- Formation à l'accessibilité des ressources numériques et à la création de documents numériques accessibles nativement (FALC)
- Formation à l'utilisation du matériel de digitalisation par les services du Département pour les agents MdN / formation donnée par la MdN pour les partenaires
- Formation au montage vidéospar les services du Département pour les agents MdN / formation donnée par la MdN pour les partenaires
- Formation cadre juridique de la digitalisation par les services du Département pour les agents MdN / formation donnée par la MdN pour les partenaires
- Formation à l'usage de la RFID - agents MdN : 9 420 € / par la MdN pour les partenaires
- Cycle de formation initiale à destination des bibliothécaires partenaires par la MdN et prestataires du SIGB choisi
- Culture numérique partagée - agents et partenaires : 720 €
- Formation à utilisation et médiation des ressources de la bibliothèque numérique - agents MdN et partenaires : 2928 €

d) CALENDRIER

2021 jusque 2024 :

- Formation sur les compétences informatiques et numériques de base + cafés numériques + documents pédagogiques accessibles en ligne

2022 jusque 2024 :

- Accompagnement des partenaires dans la prise en main des nouveaux services MdN

2021 :

- Accompagnement au changement ; auto-évaluation des compétences des agents
- Conférence de sensibilisation à l'éducation aux médias dans le cadre du CDLI

2022 :

- Formation à la culture numérique ; conférence sur les enjeux de l'illectronisme dans le cadre du CDLI
- SIGB : formation au logiciel métier SIGB pour les agents concernés
- Portail : formation portail + certification Opquast pour les contributeurs
- Digitalisation : Formation légère à la prise de vue etc. + cadre juridique pour les agents concernés
- Cycle de formation initiale pour les bibliothécaires partenaires qui s'informent
- Fin 2022 : Prise en main de la RFID pour tous les agents de la MdN et formation à l'utilisation pour les agents concernés

2023 :

- Digitalisation : formation niveau 2
- Ressources numériques : formation à leur intégration et formation à leur médiation pour les agents concernés et les partenaires

e) ÉVALUATION ANNUELLE

- Nombre d'agents et de partenaires formés
- Aisance avec l'informatique et le numérique



II. L'ACCÈS À DE NOUVEAUX SERVICES NUMÉRIQUES POUR TOUS

1) 100 % DE L'OFFRE MDN ADAPTÉE AUX NOUVEAUX USAGES DE LA SOCIÉTÉ GRÂCE À LA DIGITALISATION

a) CONTEXTE

Depuis 10 ans, la Médiathèque départementale réalise des contenus digitalisés : des vidéos d'abord déposées sur la plateforme Youtube dans le but d'être valorisées sur le portail de la MdN, un parcours de formations en ligne « la bibliothèque et le citoyen » co-construit avec les bibliothèques partenaires et Bibliothèques Sans Frontières ainsi que d'autres produits tels que les sélections musicales diffusées sur la plateforme musicale Deezer.

Cependant, la MdN n'avait pas développé de stratégie de digitalisation dans son schéma directeur.

Après le premier confinement, ce fut reports et annulations en chaîne. Un moment assez difficile pour l'ensemble des acteurs. Lorsqu'il est apparu évident que les actions n'auraient pas lieu en présentiel au dernier trimestre 2020 et tout au long de l'année 2021, les agents de la MdN ont établi un plan B digital :

☒ La MdN propose à ses partenaires un catalogue d'une quarantaine de formations, réparties sur les six arrondissements du département.

En lien étroit avec les formateurs, le service formation MdN a transformé plusieurs formations initialement prévues en présentiel en formations à distance.

Ainsi, de septembre 2020 à juin 2021, 141 stagiaires ont été formés à distance avec les plateformes Zoom, Teams ou en hybride (présentiel/ distanciel).

L'équipe formation a rendu ses conclusions : la crise sanitaire a permis de tester les formations à distance. Il en ressort que les agents de la Médiathèque départementale du Nord auront besoin de formations en plus d'un matériel adéquat pour proposer des formations à distance de qualité notamment pour le contenu et la présentation.

Le schéma départemental de développement de la lecture publique de la Médiathèque départementale du Nord et le projet BNR orientent ainsi le programme formations pour l'horizon 2023.

☒ La Médiathèque départementale du Nord est engagée depuis 2015 dans le dispositif Premières Pages porté par le ministère de la Culture.

«Premières Pages» sert à accompagner les parents, les familles et les structures petite enfance dans la découverte de la lecture pour les bébés en formant les équipes, en prêtant des livres et des outils d'animations et en organisant des conférences et des spectacles gratuits autour du livre.

Pendant les confinements, des actions en ligne ont été menées pour permettre aux familles de découvrir les activités avec leurs enfants (lectures de kamishibaïs en ligne, diffusion de comptines pour apprendre les gestes barrières, diffusion d'activités à faire autour du livre).

Le bilan annuel présenté au ministère de la Culture montre l'impact des actions diffusées en ligne :

- La journée professionnelle avec la marraine nationale du dispositif, Jeanne Ashbé, s'est effectuée en ligne : 106 inscrits, dont la médiathèque de Tahiti, ont ainsi découvert le projet via le réseau national Premières Pages.
- Un partenariat avec la ville de Petite-Forêt et son festival *Pépite Forêt* a permis la réalisation d'un jeu en ligne créé par l'artiste Claire Dé qui a boosté la fréquentation du portail de la MdN dès sa mise en ligne (+152%) avec 3108 personnes touchées par le jeu.
- Ainsi en 2020, 11 actions sur les 20 initialement prévues ont été déclinées sur les territoires et 7 actions en ligne ont permis de garder le contact avec les partenaires de l'opération.
- L'opération 2020 a permis de former en présentiel 62 professionnels de la petite enfance et du livre et 106 professionnels à distance via les actions en ligne de décembre 2020. (370 en 2019)
- 3498 personnes en quinze jours ont suivi les actions en ligne via les réseaux sociaux.

La communication a parfaitement bien fonctionné avec un relais sur le site national, le site départemental et la réactualisation du portail MdN ainsi qu'un focus sur le site national de l'ANLCL pour les 20 ans de l'agence.

Ces actions ont permis de mesurer l'impact du numérique dans les usages familiaux, dimension qui sera désormais prise en compte dans la médiation auprès des familles et de l'enfance.

L'équipe Premières Pages de la MdN a pensé à des formes numériques des actions, en cas de nouveau confinement et pourra soutenir l'économie du livre en renforçant le budget d'achat des collections au cas où elle serait dans l'incapacité de reporter ou modifier les actions initialement prévues.

☒ [La Lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme est une priorité du Département du Nord.](#)

Depuis 2018, la Médiathèque départementale participe activement aux journées nationales d'action de lutte contre l'illettrisme.

La crise sanitaire a rendu encore plus visible la fracture numérique, d'où la nécessité pour la MdN de développer davantage d'actions en lien avec la lutte contre l'illectronisme : recrutement de la cheffe de projet « lutte contre l'illettrisme et accessibilité », collaborations avec les autres services du Département mais aussi avec les acteurs du territoire.

La journée départementale d'actions de lutte contre l'illettrisme « llettrisme, illectronisme, le rôle des bibliothèques » initialement prévue en septembre 2020 sous un format hybride pour respecter les jauges sanitaires, a finalement eu lieu le jeudi 11 février 2021 en visio-conférence.

Cette journée a rassemblé **une centaine de participants de toute la France**, Auvergne, Ile-de-France, Normandie, La Réunion... et de différents champs professionnels, culturel, social, médical, médiation numérique...

D'autres actions culturelles ont été menées en partenariat avec le musée départemental Musverre ou le service communication du Département.

Les agents de la MdN ont beaucoup appris de ces expérimentations :

- Le temps pris en amont, pendant et après.
- Le cadre juridique construit avec les intervenants (droit de diffusion, d'exploitation). Certaines maisons d'édition ont refusé la lecture enregistrée de leurs ouvrages. Peut-on engager un dialogue au nom de la promotion de la lecture publique avec celles-ci ?
- La technique que cela demandait en aval (montage, habillage, sous-titrage) et la nécessité de disposer au sein de la MdN de ressources propres ; la Direction de la Communication du Département ne pouvant pas couvrir toutes les captations envisagées.

Le bénéfice est cependant incontestable : atteindre beaucoup plus de participants, de toute part, et garantir le partage d'actions culturelles.

Imaginer la version numérique des actions MdN est bientôt devenu un réflexe. De plus, les agents ont pris l'habitude d'afficher la présence de la MdN, de la rendre visible avec des communications plus nombreuses sur le site du Département, sur les pages Facebook pro/perso, sur la page et le groupe Facebook de la MdN.

La vie professionnelle numérique s'organise.

La digitalisation est devenue un axe structurant le dossier BNR.

Le label BNR permet de définir le périmètre de ce contenu et de se doter des outils nécessaires à une réalisation pérenne et structurée : moyens humains, formations, matériel, cadre juridique.

La digitalisation ne vient pas se substituer à l'action physique. Elle vient la rendre accessible à un plus grand nombre : publics professionnels, ou grand public quand le sujet est pertinent.

Lorsqu'il s'agira de produire du contenu nativement numérique, ce sera pour offrir un service supplémentaire aux usagers.

- Créer, produire du contenu numérique accessible à tous selon la conception universelle (acquérir du matériel).
- Digitaliser l'offre physique pour élargir son accès (profil de poste dédié à la partie technique pour capter, sous-titrer, monter, diffuser sur les plateformes).
- Construire une stratégie de communication digitale multiplateformes (agents de la MdN en capacité de filmer un événement pour le partager sur nos réseaux sociaux).

En 2022, cinq actions seront digitalisées parallèlement à l'acquisition du matériel et aux formations suivies par les agents de la MdN.

Quatre actions digitalisées seront destinées aux professionnels :

- Une rencontre professionnelle autour de la thématique de la petite enfance (Premières Pages)
- Une journée d'étude lors de la journée nationale d'action de lutte contre l'illettrisme
- Création d'un outil de formation complémentaire (tutoriel)
- Création d'une vidéo sur la médiation culturelle

Une action culturelle destinée au grand public sera digitalisée : rencontre d'auteur dans le cadre de « Bibliothèques en fête ».

La Médiathèque départementale développera ces formats digitaux au fur et à mesure des expérimentations, du matériel et des formations suivies.

b) OBJECTIFS

- Rendre accessible, plus visible, augmenter l'impact des actions de la MdN;
- Élargir l'accès à l'offre culturelle et aux formations grâce au numérique;
- Développer des services nativement digitaux;
- Communiquer sur les actions sur tous les canaux numériques appropriés;
- Que chaque porteur de projet de la MdN soit en capacité de filmer un événement pour le partager sur les réseaux sociaux appropriés;
- Porter une attention au développement durable dans la politique des fournisseurs ciblés;
- Veiller à ce que les solutions soient accessibles à tous.

c) FORMATS DES DIGITALISATIONS DE LA MDN

- Captation audiovisuelle sans public, fixe avec sous-titrage, montage, habillage : tuto, formation « utiliser un outil d'animation » (public partenaire MdN) ou « recycler un livre désherbé » (tout public) ou booktube.
- Captation audiovisuelle avec public, utilisation de différents plans, avec sous-titrage, montage, habillage : réalisation et animation de conférences en direct avec sous-titrage type rencontre d'auteur.e.s, action culturelle... Lecture musicale 14-18 barroux/joubert , Conférence littérature fantastique 2021 Sirgent.
- Captation audiovisuelle hybride en présentiel et distanciel, en direct avec public, tchat, utilisation de différents plans avec sous-titrage, montage, habillage.
- Captation audiovisuelle légère avec smartphone pour diffusion sur réseaux sociaux : reportage en direct ou non d'actions portées par la MdN type retours Facebook « Pour poursuivre cette édition de Partir en livre 2021, l'association Perluette, le Réseau Média'pass et la Médiathèque départementale du Nord ont animé des ateliers » ou « La MdN est toujours à Bray-Dunes, en direct : beau succès pour l'enquête policière proposée par Hervé HERNU (auteur et vidéaste aux multiples talents) ».
- Réunion hybride avec matériel de visioconférence sans captation, avec participants en direct, sous-titrage automatisé : type offices.
- Exclusivement numérique type podcast, visioconférence sans captation, avec participants, sous-titrage en direct, avec option enregistrement incluant montage, habillage et diffusion sur plateforme : réalisation et animation de webinaire, web-conférence, diffusés sur le portail type Journée d'étude Illettrisme.
- Création vidéo sans captation : bande-annonce d'événement, d'offres de la MdN ou rétrospectives type Programme thématique Bibliothèques en fête, Agenda Premières Pages, Lancement du nouveau catalogue ou rétrospective des formations passées.
- Produits audiovisuels, digitalisés ou nativement numériques : réalisation de produits bibliothéconomiques digitaux type playlist musicale Thématique bien-être et optimisme juin 2021, création de jeux en ligne, d'outils d'animation en partenariat avec auteurs, illustrateurs, artistes type Jeu 1.2.3 de Claire Dé, quiz en ligne, géo catching...

d) LISTE DES MATÉRIELS :

- Caméra
- Prise de son
- Éclairage
- Support pour stabiliser les appareils
- Logiciel de montage (habillage) et ordinateur dédié
- Prestation et logiciel sous-titrage
- Serveur/lieu de stockage des vidéos (cf. YouTube ou autres plateformes type <https://libcast.com/>)
- Clé et box wifi, 4G (ou technologie similaire)
- Adaptation des abonnements des smartphones professionnels

e) BUDGET PRÉVISIONNEL

- Le matériel coûte environ 15 000 €
- Une partie de la formation de base (prise en main) sera prise en charge par les directions communication et sports et culture du Département
- Des formations complémentaires viendront s'ajouter (rédaction pour le web accessible, perfectionnement technique - coût non défini).

f) CALENDRIER

- 2022 : acquisition du matériel + formation des agents qui auront à digitaliser (reportage, écriture pour le web, bases de la prise de vue). Recrutement en interne à la MdN d'un ou plusieurs agents pour la partie technique (captation, montage, habillage sous-titrage). Intégration des demandes de digitalisation dans les projets sur le volet communication.
- 2023 : poursuite des formations. Acquisition de matériel complémentaire. Poursuite de l'expérimentation : Rédaction d'une charte de digitalisation/communication. Intégration dans le plan de communication de la MdN.
- 2024 : digitalisation structurée.

g) ÉVALUATION ANNUELLE

- Nombre d'actions digitalisées
- Nombre d'agents de la MdN ayant eu recours à la digitalisation
- Nombre d'accès aux actions digitalisées

2) NOUVELLE COLLECTION NUMÉRIQUE 100% ACCESSIBLE

a) CONTEXTE

Après un premier test non concluant au début des années 2010, la MdN n'a plus souhaité proposer de ressources en ligne.

Dans le cadre du projet BNR, et après avoir reçu des demandes des partenaires et subi des arrêts de prêts suite à la crise sanitaire, cette option est devenue une évidence.

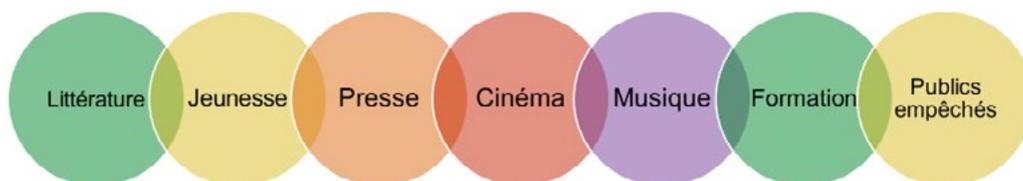
L'évolution du logiciel métier et la refonte du portail de la MdN sont des conditions techniques préalables au déploiement d'une offre numérique.

Par ailleurs, certains réseaux de bibliothèques proposent une offre numérique à leurs usagers.

La MdN se repositionne donc d'autant plus que les ressources en ligne répondent aux missions des bibliothèques de donner accès aux savoirs.

Cette démarche s'inscrit dans la modernisation des réseaux de lecture publique.

Après signature d'un contrat d'objectif entre la commune ou le groupement de communes et le Département du Nord, la MdN proposera aux usagers des bibliothèques partenaires l'accès aux Ressources en ligne via leur structure de rattachement



b) INTÉGRATION EN TROIS ÉTAPES : politique documentaire, sélection, médiation

✉ ÉTAPE 1 : ÉCRITURE DE LA POLITIQUE DOCUMENTAIRE DE LA MDN PARTAGÉE AVEC LES TERRITOIRES DESSERVIS

La sélection de seize ressources numériques seront mises au regard de la politique documentaire partagée. Le groupe de travail a invité les partenaires à exprimer leurs attentes et leur position. La proposition de ressources en ligne est propice à la mutualisation et la mise en réseau entre bibliothèques et avec la Médiathèque départementale.

La bibliothèque numérique de la MdN sera articulée avec celles proposées par les bibliothèques du territoire et par rapport à sa propre politique documentaire.

L'accessibilité des ressources en ligne suppose la facilité de leur accès et de leur usage sur le plan technique mais aussi financier.

La MdN doit aussi envisager l'accompagnement des bibliothèques-partenaires en apportant une expertise et en développant une ingénierie dans ce domaine tout en veillant à la question de l'inclusion numérique.

Les communes et groupements de communes ayant contractualisé avec le Département du Nord (contrats d'objectifs) pourront bénéficier de cette bibliothèque numérique. Elle sera proposée directement sur les sites Internet des bibliothèques partenaires.

✉ ÉTAPE 2 : LA SÉLECTION

Les ressources numériques sélectionnées devront répondre à des exigences d'accessibilité et d'inclusion numérique, elles seront disponibles sur le site Internet de la bibliothèque partenaire.

L'adhésion au Réseau Carel* a permis d'avoir des éléments d'information et de mieux cibler par rapport aux besoins de la MdN et des bibliothécaires partenaires participant au groupe de travail.

* L'association « réseau Carel » (Coopération pour l'accès aux ressources numériques en bibliothèques) négocie des modèles éditoriaux et tarifaires adaptés à la lecture publique.

RESSOURCES EN LIGNE RETENUES EN MAI 2021 :

- **UNE OFFRE EN DIRECTION DES PUBLICS EMPÊCHÉS :**
Accès à Eole : [médiathèque numérique en format Daisy](#)
(Annexe 11_Convention avec Association Valentin Haüy_plateforme numérique éole)
Accès à la plateforme [Platon](#) gérée par la BNF, [BibliOdysée](#), [Ludinautes](#)
- **UNE OFFRE EN DIRECTION DES PUBLICS JEUNESSE :**
[Universalis junior](#)
[Kidilangues](#)
[Munki](#)
[Storyplayr](#)
[Izneo](#)
- **DE LA PRESSE :**
[Cafeyn](#)
- **DE LA FORMATION :**
[Tout apprendre](#), [Skilleos](#)
- **DE LA MUSIQUE :**
[MusicMe Pro](#), [Philharmonie de Paris](#)
- **DE LA VIDÉO :**
[Médiathèque numérique](#) (offre complète = fiction + doc + jeunesse)
- **DE LA LITTÉRATURE ET DES DOCUMENTAIRES POUR LE PUBLIC ADULTE :**
[BiblioVox](#) préférence pour son véritable parti pris « lecture publique »
[NumiLog](#)

✉ ÉTAPE 3 : LA MÉDIATION DES COLLECTIONS NUMÉRIQUES

La question de la médiation est centrale.

La médiation des collections numériques est une condition de leur appropriation par les bibliothécaires partenaires et donc, par leurs usagers. Cette mission sera portée par les membres de l'équipe MdN.

Un travail de médiation sera mené par le personnel de la MdN en direction des bibliothécaires du territoire sous forme d'ateliers de découverte.

Les fournisseurs de ressources proposent également un accompagnement pour la mise en place et la promotion de leur offre.

- Construction d'une politique documentaire avec les partenaires incluant les ressources numériques et leur médiation
- Intégration des ressources numériques dans les offices (adulte, jeunesse, documentaires, sono, vidéo...)
- Atelier « prise en main » des ressources numériques
- Ligne SOS (groupe Facebook, mail et téléphone) pour répondre rapidement aux problèmes de connexion

Création d'actions culturelles spécifiques autour du numérique : prix du livre numérique, rencontre d'auteurs écrivant exclusivement en ligne, découverte des fan fictions, des booktubes...

c) BUDGET PRÉVISIONNEL : 200 000 €

Devis demandés sur une base de 140 000 accès utilisateurs représentant le nombre d'inscrits dans les 346 bibliothèques partenaires de la MdN.

Certains devis seront revus à la baisse en minimisant l'offre ou en réduisant le nombre d'accès.

d) CALENDRIER

- 2021 : travail de prospection et estimation du coût
- 2022 : formalisation et mise en œuvre de la politique documentaire concertée avec les partenaires en intégrant les ressources numériques. Création de référents ressources numériques selon les domaines parmi les acquéreurs actuels
- 2023 : sélection et acquisition des ressources en ligne.
Intégration par les acquéreurs des pratiques de médiation numérique.
Valorisation et médiation de la collection numérique. Mobilisation des canaux de diffusion de la MdN (Facebook, Instagram, Twitter, autres.)
Ateliers de formations pour les bibliothécaires partenaires de la MdN
- 2024 : Adaptation de l'offre à la réalité de leurs usages.
Poursuite des actions de valorisation et de médiation (ateliers de formations, supports de diffusion)

e) ÉVALUATION ANNUELLE

- Nombre de bibliothèques partenaires adhérentes au dispositif
- Nombre d'accès aux ressources numériques
- Satisfaction des partenaires : élus et bibliothécaires (échange annuel)
- Satisfaction des usagers des bibliothèques (enquêtes, questionnaires)

Les services de la MdN continueront de s'adapter aux besoins, aux usages et aux attentes des publics qu'elle dessert, et sera sensible aux pratiques de la société



III. L'ACCÈS À UNE OFFRE DE LECTURE PUBLIQUE DE QUALITÉ POUR TOUS LES PARTENAIRES DE LA MDN

100% des services de la MdN accessibles, inclusifs et durables

1) UN PORTAIL ADAPTÉ AUX BESOINS DES USAGERS

a) CONTEXTE

Le premier portail a été développé en 2006 avec le logiciel POM du prestataire C3RB, actuel fournisseur du logiciel métier de la MdN.

En 2011, le portail a évolué sous l'administration CMS Joomla 2.5 permettant la consultation du catalogue, les réservations en ligne et la publication facilitée d'articles.

En avril 2019 : lancement du portail actuel sous administration Joomla 3 (version actuelle 3.9.27).

Refontes complètes du graphisme et de l'arborescence et nouvel hébergement chez ATE permettant une consultation plus rapide. Diversification des contenus (agenda, coups de cœur, infos du réseau, catalogues des outils d'animation et des formations, etc.), nouvelles fonctionnalités et ergonomie améliorée ayant pour conséquence une augmentation significative de la fréquentation par les bibliothèques partenaires et le grand public (actuellement 120 à 130 consultations par jour en moyenne).

En 2020, 360 articles ont été publiés, contre 229 en 2019 par 5 à 7 contributeurs. Un comité Web sur la base du volontariat réunit onze agents de la MdN.

Malgré cette augmentation d'usages, les résultats de l'enquête de satisfaction (annexe 6) ont révélé des attentes chez les usagers notamment la possibilité d'interagir, une plus grande lisibilité dans la communication, des nouveaux services tels que la réservation des outils d'animation en ligne.

Cependant, les contraintes techniques sont prégnantes : l'accès à l'hébergement, la difficulté de l'administration informatique, la qualité du dialogue avec le prestataire et/ou la Direction des Systèmes d'Information (DSI), les possibilités de développement, le coût des prestations...

Ces contraintes sont intégrées au cahier des charges.

L'accessibilité est un critère impératif : il sera examiné via le référentiel général d'accessibilité pour les administrations (RGAA) et la réalisation d'un audit par un prestataire indépendant suivi de préconisations.

Le portail s'adresse aujourd'hui aux bibliothécaires partenaires. Après le travail mené pendant la labellisation BNR, ses contenus pourraient s'adresser à un plus large public dans les années à venir.

b) AMÉLIORATION DE L'EXPÉRIENCE UTILISATEUR EN TROIS POINTS : parcours usager, conformité RGAA, interactivité renforcée

• RÉALISER UN PARCOURS USAGER POUR UN PORTAIL ERGONOMIQUE

Pour améliorer la relation de l'utilisateur avec le service sollicité et plus généralement la qualité de service rendu, la MdN mobilisera une équipe de 3 à 6 personnes au sein de la MdN, du Département et des usagers pour réaliser un parcours usager comme proposé par la Direction Interministérielle de la Transformation Publique.

• LE RÉFÉRENTIEL GÉNÉRAL D'AMÉLIORATION DE L'ACCESSIBILITÉ POUR UN PORTAIL ACCESSIBLE (RGAA)

L'accessibilité numérique consiste à rendre les services en ligne accessibles aux personnes en situation de handicap.

Après un audit accessibilité du portail, la MdN mettra en place les conditions nécessaires pour obtenir la mise en conformité de son portail.

• DES ÉVOLUTIONS NÉCESSAIRES POUR UN PORTAIL PLUS INTERACTIF

Le site Internet de la MdN devra être configuré pour accueillir les nouveaux services envisagés dans le dispositif BNR tels que les actions digitalisées, les collections numériques. Il devra également répondre aux exigences d'inclusion numérique et d'éco-conception (critère de développement durable : réduire l'impact dès la conception du projet).

Retrouvez la liste exhaustive des fonctionnalités attendues pour le portail en annexe 12.

c) BUDGET PRÉVISIONNEL : 10 254 €

- Récupération et installation sur serveur C3RB : 1 014,00 €
- Audit RGAA du portail web : 9 240,00 €
- Correctifs : coûts non estimables avant réalisation de l'audit

d) CALENDRIER

- 2022 : migration des serveurs d'hébergement
Audit RGAA + correctifs
Mobilisation d'une équipe de contributeurs MdN ayant suivi la formation Joomla et la certification Opquast
- 2023 : écriture de la charte éditoriale
Présentation des nouvelles fonctionnalités auprès des partenaires
Ouverture de la totalité du catalogue aux partenaires en lien avec le déploiement RFID

e) ÉVALUATION ANNUELLE

- Qualité du dialogue entre le prestataire, la MdN et la DSI : réactivité dans les réponses et les correctifs
- Taux d'utilisation des nouveaux services
- Satisfaction des utilisateurs du portail de la MdN

2) UNE DENSIFICATION DU SERVICE DE PRÊT GRÂCE À L'IDENTIFICATION PAR FRÉQUENCE RADIO (RFID)

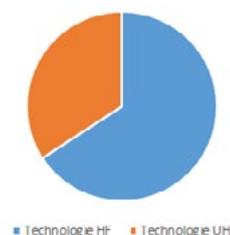
a) CONTEXTE

Depuis 10 ans, des bibliothèques départementales adoptent une stratégie de déploiement de la technologie RFID pour améliorer la gestion de leurs collections et le circuit logistique.

D'autre part, des attentes autour de cette technologie émanent du territoire des partenaires déjà équipés en RFID ou envisageant de l'installer. Les documents MdN mis à disposition n'étant pas équipés, certains partenaires limitent leurs emprunts pour fluidifier au mieux les flux de collections dans leurs équipements. À la marge, certains partenaires équipent les documents MdN de puces pour simplifier leurs fonctionnements.

En 2019, 11% des bibliothèques partenaires MdN sont équipées de la technologie RFID. Si l'on extrait de ce résultat de facto les partenaires non informatisés (considération légitime puisque premier maillon de tout service numérique dans les bibliothèques), ce sont plus de 17% des structures partenaires MdN qui sont équipées avec l'une ou l'autre des deux technologies existant actuellement sur le marché.

Technologies RFID des partenaires MdN en 2019



b) OBJECTIFS

L'intérêt pour la MdN du déploiement de la RFID dans ses services est de deux ordres :

☒ 1. VOLET LOGISTIQUE (amélioration des conditions de travail)

- Auprès des partenaires : bénéficier de prêts de documents équipés en RFID
- En interne : gestes de travail plus respectueux de la santé des agents (moins de troubles musculo-squelettiques). Gain de temps sur les opérations logistiques pour une plus grande disponibilité auprès des partenaires

☒ 2. VOLET ACCESSIBILITÉ

- Retrouver plus facilement les documents grâce aux outils de recherche RFID
- Traiter plus facilement par le traitement par lot facilité
- Mieux faire circuler par de nouvelles modalités de prêts et de retours des documents. En offrant de nouveaux services aux bibliothèques partenaires

c) TECHNOLOGIE RETENUE :

Pour conserver et renforcer un égal accès aux services de la MdN et compte tenu du diagnostic départemental des équipements de lecture publique et des travaux menés par le groupe de travail (retours des partenaires, retours des bibliothèques départementales équipées ou ayant des projets approchants), l'option technologique retenue est :

Triple identification = Technologie HF + Technologie UHF + Code-barres

À ce stade de l'évolution des matériels, cette option inclut la nécessité d'un double équipement (a minima) des platines d'encodage. Le reste des outils peut être acquis sur une seule des deux technologies disponibles.

Niveau d'équipement :

Le groupe de travail RFID préconise par ailleurs plusieurs niveaux d'équipement dans le cadre du label Bibliothèque Numérique de Référence.

Équipement MdN préconisé
Niveau 1 Platines et puces
Niveau 1 + Raquette récolement
Niveau 2 Automates de prêts sur les sites
Niveau 3 Étagères intelligentes / chariots intelligents / robots de tri

Ces perspectives induisent plusieurs phases et périodes d'investissement du service sur le temps du label :

- Période 1 de formation des agents aux outils d'encodage + récolement
- Équipement de plus de 400 000 documents en puces RFID (puces) et installation de matériel d'encodage (platines) et de récolement (raquettes) des quatre sites de la MdN.
- Période 2 de formation aux outils RFID de circulation des documents
- Installation des outils améliorant les conditions de travail des agents (automates, chariots). Intégration aux pratiques de travail
- Médiation des outils auprès des partenaires

d) BUDGET PRÉVISIONNEL : 394 327 €

- Estimation budgétaire obtenue auprès de 3 fournisseurs RFID sur la base d'un double équipement de la totalité du fonds de la MdN, soit deux puces RFID pour 400 000 documents.
- Ce budget sera revu à la baisse lorsque la MdN aura opté pour une technologie majeure (équipement de la totalité du fonds) et une technologie mineure (équipement à la demande des bibliothèques partenaires équipées de cette technologie).

e) CALENDRIER

- 2021 - 2022:
Validation définitive des technologies majeure et mineure et des niveaux d'équipement retenus pour le label BNR.
Visites de Bibliothèques départementales équipées de la RFID en Pas-de-Calais, Puy-de-Dôme, Drôme.
Méthodologie de projet : organisation du travail pour la pose et l'encodage des puces sans interruption de service. Élaboration d'un rétro-planning.
Rédaction du cahier des charges en prévision du marché public à venir
- 2022 :
Lancement de la publicité du marché public RFID MdN
Tests en conditions réelles des outils mis à disposition dans la réponse au marché public RFID MdN
Choix du fournisseur RFID pour la MdN
Consolidation du rétro-planning avec le fournisseur retenu
Lancement du marché public pour un nombre d'années défini.

- 2022 - 2023 :
Acquisition de l'équipement RFID de niveau 1 et 1+
Formation des agents à la pose des puces et encodage des documents
Déploiement des outils et matériels de niveau 1 dans les sites
Pose et encodage des puces selon stratégie et calendrier pour les quatre sites MdN
- 2023 et suivant : Déploiement des outils de niveau 2 et 3

f) ÉVALUATION ANNUELLE

- Nombre d'agents MdN autonomes avec la technologie RFID après formation
- Nombre d'agents MdN autonomes avec la technologie RFID après prise en main des outils
- Nombre de bibliothèques partenaires équipées en RFID
- Mesures des temps et des gestes logistiques
- Mesures des taux d'erreurs aux étapes d'encodage, de prêts, de retours
- Satisfaction des partenaires sur les aspects libre-service
- Satisfaction des partenaires déjà équipés en RFID qui étaient en attente
- Satisfaction des usagers des bibliothèques informatisées

Le déploiement de la RFID est un choix stratégique et technique dépendant de la fiabilité du logiciel métier SIGB.

3) UN LOGICIEL MÉTIER CONSOLIDÉ : RENOUELEMENT DU SIGB

a) OBJECTIFS :

La MdN souhaite offrir une plus grande accessibilité à ses services grâce au numérique. Pour garantir cet accès, il est nécessaire de s'assurer de la fiabilité de son SIGB.

Cela implique de renouveler le système intégré de gestion de la bibliothèque de la MdN (SIGB) pour qu'il soit adapté aux pratiques de ses utilisateurs et aux ambitions numériques (médiatèques numériques, RFID, vidéos d'actions digitalisées, services en ligne type inscription...).

Le groupe de travail en charge du SIGB a analysé les potentialités et les freins du logiciel actuel.

Le SIGB est l'interface essentielle avec le site WEB (portail), la RFID et les ressources numériques (actions digitalisées et bibliothèque numérique).

Les rencontres avec d'autres médiathèques départementales et les réseaux de bibliothèques ont permis de conclure qu'il n'y avait pas de SIGB idéal : il s'agit de cadrer précisément les besoins et fonctionnalités utiles à la MdN.

La Direction des Systèmes d'Information (DSI) est un partenaire ouvert au dialogue pour favoriser le bon fonctionnement du SIGB. Une connexion Internet stable est un prérequis.

L'administration du logiciel sera menée par une équipe formée et dédiée au sein de la MdN.

L'analyse comparative effectuée par le groupe de travail conclut à la conservation du prestataire actuel avec une mise à jour du logiciel, l'ajout de modules complémentaires et des points de vigilance. La formation est incluse pour l'ensemble des utilisateurs MdN.

Retrouvez la liste détaillée des fonctionnalités attendues pour le SIGB de la MdN en annexe 13.

b) BUDGET PRÉVISIONNEL : 21 621 €

- Mise à jour du logiciel SIGB vers Orphée NX : 1065 €
- Intégration du module SLL permettant d'ajouter au SIGB les données collectées lors des rapports d'activité annuels des bibliothèques partenaires : 2928 €
- Modules bibliothèque numérique + 16 connecteurs : 8000 €
- Module de couplage RFID : 9628 €

c) CALENDRIER

Premier semestre 2022 : mise à jour du logiciel, modules SLL, Ressources numériques, RFID et formation des agents de la MdN (deux niveaux : administrateurs et utilisateurs)

d) ÉVALUATION ANNUELLE

- Maintenance : rapidité et qualité d'intervention de C3RB
- Fiabilité du SIGB : stabilité, panne, bugs, dysfonctionnement
- Environnement, ergonomie
- Évolution et développement du SIGB
- Adaptabilité aux nouveaux usages : RFID, ressources numériques ...
- Satisfaction des agents de la MdN

B - BUDGET PRÉVISIONNEL GLOBAL

Le détail du budget est à retrouver en annexe 14

	2022	2023	2024	
Budget « informatisation des bibliothèques partenaires » sur crédits départementaux	74 400 €	319 300 €	319 300 €	713 000 €
TOTAL DES MONTANTS ÉLIGIBLES BNR	425 320 €	230 840 €	230 840 €	887 000 €
TOTAL BUDGET BNR				1 600 000 € *

 * Le budget prévisionnel sera affiné lors du choix de la technologie RFID majeure et de la sélection des collections numériques selon la politique documentaire partagée.

C - CALENDRIER GÉNÉRAL D'EXÉCUTION

	Année 0 2021	Année 1 2022	Année 2 2023	Année 3 2024
TÂCHES				
100% des bibliothèques informatisées				
Présentation des objectifs				
Déploiement du pack informatisation avec les collectivités signataires				
Ajustement du pack				
Déploiement du pack pour atteindre les 100% de bibliothèques partenaires informatisées				
100% des bibliothèques formées				
Formation sur les compétences informatiques et numériques de base + cafés numériques + documents pédagogiques accessibles en ligne				
Auto évaluation des compétences des agents de la MdN				
Accompagnement au changement pour les agents de la MdN				
Sensibilisation à l'éducation aux médias dans le cadre du CDLI				
Accompagnement des partenaires dans la prise en main des nouveaux services MdN				
Formation à la culture numérique: agents et partenaires				
Formation au logiciel métier SIGB				
Formation portail + certification Opquast pour les contributeurs				
Prise en main de la RFID pour tous les agents de la MdN et formation à l'utilisation pour les agents concernés				
Digitalisation: formation à la prise de vue, etc. + cadre juridique				
Sensibilisation à l'illectronisme dans le cadre du CDLI				
Cycle de formation initiale pour les bibliothécaires partenaires qui s'informatisent				
Ressources numériques : formation à leur intégration et formation à leur médiation pour les agents concernés et les partenaires				
Digitalisation : formation niveau 2				
100% de l'offre MdN adaptée aux nouveaux usages de la société grâce à la digitalisation				
Acquisition du matériel				
Recrutement profil de poste dédié à la technique				
Intégration des demandes de digitalisation dans les projets sur le volet communication				
Acquisition de matériel complémentaire				
Rédaction d'une charte de digitalisation/communication				
Intégration dans le plan de communication de la MdN				
Digitalisation structurée				

	Année 0 2021	Année 1 2022	Année 2 2023	Année 3 2024
Nouvelle collection numérique 100% accessible				
Travail de prospection et estimation du coût				
Politique documentaire partagée				
Création de référents ressources numériques				
Acquisition des ressources en ligne				
Médiation numérique dans les pratiques MdN				
Mobilisation des canaux de diffusion de la MdN				
Adaptation de l'offre à la réalité de leurs usages				
Poursuite des actions de valorisation				
Portail adapté aux besoins des usagers				
Migration des serveurs d'hébergement				
Audit RGAA + correctifs				
Mobilisation d'une équipe de contributeurs MdN				
Écriture de la charte éditoriale				
Ouverture de la totalité du catalogue aux partenaires en lien avec le déploiement RFID				
Logiciel métier consolidé : renouvellement du SIGB				
Mise à jour du logiciel				
Module SLL				
Module ressources numériques				
Module RFID				
Densification du service de prêt, grâce à l'identification par fréquence radio				
Visites de bibliothèques départementales				
Méthodologie de projet				
Validation définitive des technologies choisies				
Tests en conditions réelles des outils				
Lancement de la publicité du marché public				
Choix du fournisseur RFID				
Acquisition de l'équipement RFID de niveau 1 et 1+				
Déploiement des outils et matériels de niveau 1 dans les sites				
Pose et encodage des puces				

D - MÉTHODOLOGIE DE TRAVAIL

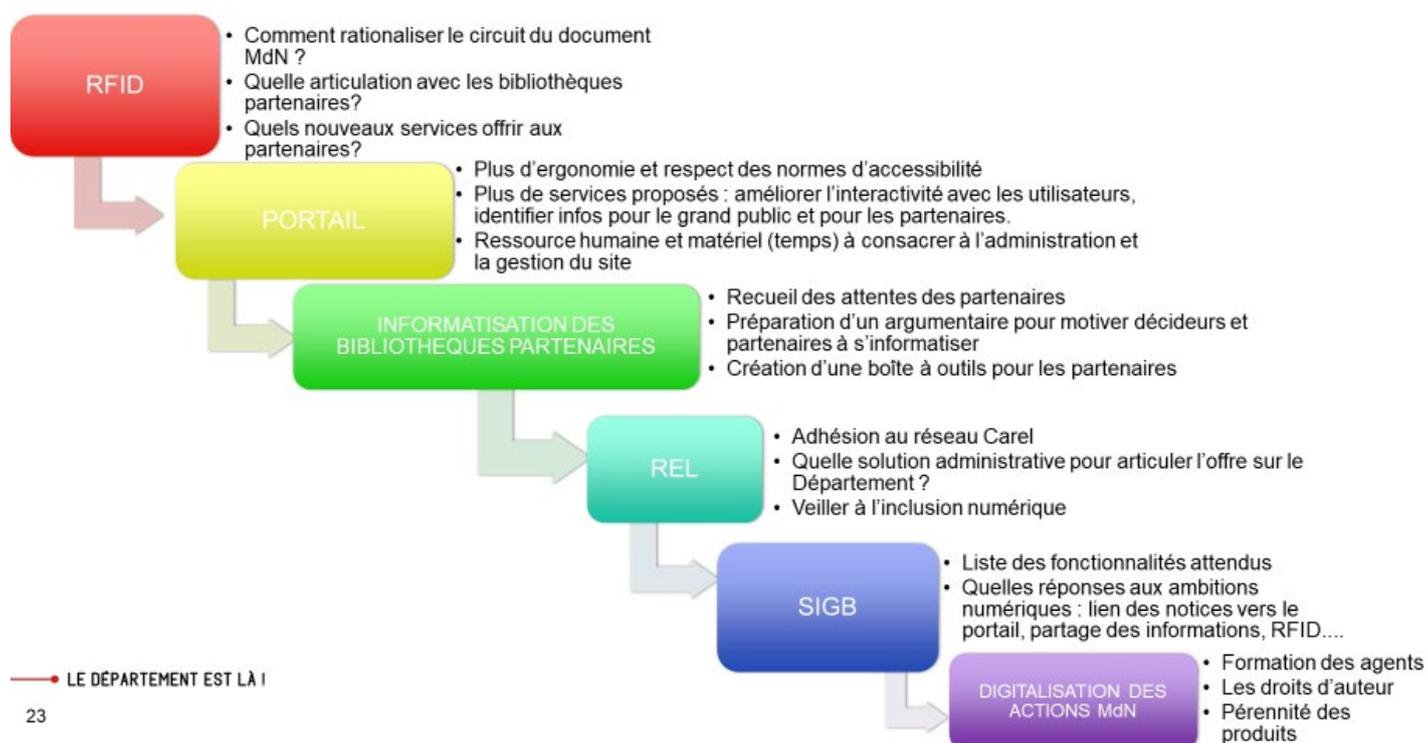
La crise sanitaire a bousculé les pratiques mais elle a aussi permis à l'équipe MdN de plonger dans le grand bain du numérique. Nous avons appris ensemble.

L'élaboration du projet Bibliothèque Numérique de Référence de la Médiathèque départementale du Nord s'est fait majoritairement par visioconférence, en utilisant la plateforme Teams mise à disposition par le Département.

Le bureau des groupes de travail était un groupe virtuel créé dans Teams : les réunions y avaient lieu, les documents étaient partagés et amendés en ligne.

60 % de l'effectif MdN a participé activement à six groupes de travail de janvier à juin 2021.

1) THÉMATIQUES DES GROUPES DE TRAVAIL



2) MÉTHODOLOGIE DES GROUPES DE TRAVAIL

Méthodologie des groupes de travail



Les recherches ont été alimentées par les échanges avec plusieurs médiathèques départementales (Puy-de-Dôme, Aisne, Pas-de-Calais, Drôme, Essonne...) et les rencontres avec les partenaires du territoire (Communauté d'agglomération de Cambrai, Métropole européenne de Lille, Communauté Urbaine de Dunkerque, communauté de communes Sud-Avesnois...).

Les propositions ont été régulièrement soumises aux services juridiques, informatiques, prévention santé du Département du Nord, à la validation politique des instances départementales ainsi qu'aux avis des services de l'État, DRAC et ministère de la Culture.

En parallèle, un groupe transversal MdN a travaillé aux conditions de réussite du projet : accompagnement à la conduite du changement dès septembre 2021 et organisation d'un plan de formation collectif interne.

3) ADAPTATION DE LA MÉTHODOLOGIE POUR L'APPLICATION DE BNR

Des référents BNR seront définis au sein des cinq équipes MdN : équipe de l'Avesnois-Valenciennois, équipe du Cambrésis, équipe de Flandre, équipe de Lille-Douai et équipe transversale.

De nouveaux groupes de travail MdN se constitueront pour concrétiser les applications de BNR au sein de l'établissement et sur le territoire du Nord.

Un groupe de travail administratif suivra la mise en œuvre du dossier.



Médiathèque Départementale du Nord

140, bis rue Ferdinand Mathias

59260 HELLEMMES – LILLE

mediathequedepartementale.lenord.fr



>> Site Lille-Douai

140 bis, rue Ferdinand Mathias

59260 HELLEMMES – LILLE

mediathequedunord.lille-douai@lenord.fr

Tél. : 03 59 73 09 59



>> Site de Flandre

PA de la Blanche Maison - BP 79

Allée de Strasbourg

59270 BAILLEUL

mediathequedunord.flandre@lenord.fr

Tél. : 03 59 73 45 00



>> Site de l'Avesnois-Valenciennois

Centre Lowendal - BP 43

59530 LE QUESNOY

mediathequedunord.ave-valen@lenord.fr

Tél. : 03 59 73 16 00



>> Site du Cambrésis

5 rue Karl Marx

59540 CAUDRY

mediathequedunord.cambresis@lenord.fr

Tél. : 03 59 73 35 00